Titre : **137e REGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE** **HISTORIQUE** **1914-1919**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **BDIC**
Référence : **SAINTES, IMPRIMERIE J. THAUMIAUX, 1920.**	Transcripteur : **Maryse SYKSOU** Date : **2013**

Ancestramil



CAMPAGNE
CONTRE L'ALLEMAGNE

2 Août 1914 — 11 Novembre 1918

HISTORIQUE

DU

137e Régiment Territorial d'Infanterie

B.D.I.C

BDIC
21 00076303

Opuscule
13607

SAINTES
Imprimerie J. Thaumiaux, Cours Wilson, 69, et Rue De Laage, 2-4
—
1920

CAMPAGNE
CONTRE L'**A**LLEMAGNE

2 Août 1914 - 11 Novembre 1918

HISTORIQUE

DU

137e Régiment Territorial d'Infanterie

Ancestramil

SAINTES
IMPRIMERIE J. THAUMIAUX, COURS WILSON, 69, ET RUE DE LAAGE, 24

1920

ARMEES DU NORD

et du

NORD- EST

Régiment du Havre

Exécution de la C.M. n° 13.483 D.
du 21 Octobre 1917

Ancestramil

HISTORIQUE

DU 137e REGIMENT TERRITORIAL D'INTANTERIE

Du 3 Août 1914 au 1er Septembre 1917

Affectation au moment de la mobilisation. - Le 137e Régiment territorial d'infanterie appartient à la 18 e Région, ayant son dépôt commun avec celui du 6e Régiment d'infanterie à Saintes.
Il a été mobilisé à Saintes en Août 1914 le 12e jour de la mobilisation pour les classes paires (1896 et 1898) et 13e jour pour les classes impaires (1895, 1897,1899), comme *Régiments d'étapes*, et avec la composition prévue pour ce type aux tableaux d'effectifs de guerre

Il est parti à l'effectif de : 42 officiers, 3.081 hommes de troupe, 28 chevaux de selle; pas d'équipages.

Le régiment était commandé par le Lieutenant - Colonel **de BRAY**. Départ le 16 Août 1914 avec pli cacheté à ouvrir en route.
Le 17 Août, le régiment était concentré à St-Denis-en-Val et St-Cyr-en-Val (Loiret) à 5 kilomètres en moyenne d'Orléans pour achever de s'organiser et procéder à une instruction rapide et intensive.

Dès le 21 Août, sur ordre de la Direction de l'Arrière, un bataillon (le 2e, Commandant **MOUREY**) était détaché à Châlons-sur-Marne pour assurer le service de la place, les déchargements de trains, les escortes de convois, de blessés que des détachements allaient chercher jusqu'à Sedan.

Le 12 Septembre, après un court séjour à Semoy, le reste du régiment qui avait été mis à la disposition du Commissaire régulateur des Aubrais, était dirigé sur Troyes où il cantonnait du 13 au 22 Septembre, date à laquelle il était dirigé sur Châlons- sur- Marne où il entrait dans la composition des troupes d'étapes de la IXe Armée (D.E.S. Général **CHAILLEY**) et, à partir du 6 Octobre, de la IVe Armée (D.E.S. Général **SENTIS**).

Le 2e Bataillon, toujours détaché, appartint jusqu'au 20 Octobre à la D.E.S. de la Ve Armée.
Rôle tenu aux armées. - Ce rôle, modeste mais utile, a consisté à remplir successivement toutes les missions complexes qui peuvent être attribuées aux troupes d'étapes, service de place à Chalons, détachement de police mobile autour de la place dans un rayon de 10 kilomètres, escortes de convois et de prisonniers, Chargement ou déchargement de trains ou de péniches, assainissement de champ de bataille, travaux de tranchées, construction et réparation de routes, travaux forestiers, fabrication de gabions et fascines, etc.

Dès le 12 Septembre 1914 et jusqu'au 24, le 2e Bataillon détaché à Chalons et qui en partit l'un- dés derniers lors de la retraite, après s'être déployé .au nord de la ville, eut mission de procéder aux inhumations du champ de bataille de la Marne dans le secteur Fère-Champenoise - Morains -le-Petit - Ecury - le - Repos - Lenharrée, où, avec des moyens des plus rudimentaires, il eut à inhumer plus de 4.800 cadavres tant Français, qu'Allemands et environ 300 chevaux.

A partir du .mois de Novembre 1914 et jusqu'au mois de Mars 1916, le régiment ne fut plus réuni.
Ses bataillons et ses compagnies furent successivement ou simultanément affectés à des services les plus variés parmi ceux énumérés plus haut, service de place à Chatons, détachements de police mobile, travaux de route ou de champ de bataille.
Ceux-ci furent effectués par dés unités mises à la disposition du Génie de la IV^{e} Armée, au Génie du XVI^{e} C. A. et à celui du Corps Colonial.

Le régiment s'était déjà transformé dans son recrutement et la composition de ses classes. Par ordre du Général commandant en chef en date du 21Novembre, un détachement de 6 officiers volontaires et de 900 hommes pris dans les classes plus jeunes que 1899, toute la classe 1899 et une partie de la classe 1898, avait été formé et s'était embarqué le 26 Novembre à destination du Dépôt du 167^{e} Régiment d'Infanterie à Toul pour compléter des unités combattantes du front.
Ces hommes furent remplacés dans les premiers jours de Février seulement par des R. A. T. convoqués des classes 1890 et 1891.
De plus, le 30 Novembre, les fusils M^{le}1886 furent retirés à tout le régiment et remplacés par des fusils M^{le}1866-74. Peu après, la presque totalité des outils portatifs lui étaient enlevés.
Ces mesures affectaient définitivement le régiment aux troupes de l'arrière, lui enlevaient tout espoir de prendre rang parmi les formations combattantes.
Cependant, il fit de son mieux pour se rendre utile et il y réussit à en juger par les félicitations que reçut plusieurs fois le Chef de Corps au sujet de l'énergie et la bonne volonté déployées par ces hommes dans l'accomplissement de tâches souvent périlleuses et toujours pénibles.
Pendant presque toute l'année 1915, le régiment a été réparti en arrière, mais souvent très près du front de la IV^{e}, Armée, ayant sa compagnie de droite à Valmy, touchant l'Argonne, sa compagnie de gauche à Courmelois, au pied de la montagne de Reims. Le P. C. du Chef de Corps fut successivement à Châlons, Somme-Tourbe, Somme-Suippes, Chéniers (ferme Notre-Dame).
Les travaux les plus périlleux furent ceux faits la nuit pour le creusement ou l'aménagement des tranchées de la ligne 1 bis, la pose des réseaux de fil de fer dans les secteurs de Beauséjour, de Minaucourt, du Marson, de Mesnil-les-Hurlus, Perthe-les-Hurlus, Souain, le Bois Sabot et en avant de Mourmelon.

Au cours de ces travaux, les pertes furent de 3 tués, 41 blessés, la pelle ou la pioche à la main, presque tous par balles, dans les tirailleries de nuit. Les blessures par éclats d'obus furent rares. Des intoxications par nappes de gaz n'eurent pas de suites mortelles.
Pendant l'offensive du mois de Mars 1915 en Champagne, le Lieutenant -Colonel fut désigné, par Ordre 5.446 du 11 Mars du Général **de LANGLE de CARY**, commandant la IVe Armée, pour commander, outre le régiment, les 17 bataillons de marche (active) servant de renforts mobiles au Corps d'Armée, répartis au sud de Châlons et entretenus, par les dépôts de l'intérieur, à l'effectif de 1.000 hommes, soit, avec les 3.000 hommes du régiment, un effectif total d'environ 20.000- hommes.
Il conserva le commandement supplémentaire jusqu'à la dislocation des derniers bataillons, le 20 Avril.

Pendant l'offensive de Champagne de Septembre 1915, deux bataillons (1er et 3^{e}) avec le Lieutenant-colonel, constituèrent un centre de prisonniers de guerre à St-Etienne au Temple. Les prisonniers y étaient amenés aussitôt après leur capture, groupés, interrogés par l'officier délégué par l'E.-M. d'Armée, puis évacués sur Châlons sous escorte.

Ce groupement reçut et évacua 100 officiers et 6.423 hommes de troupe, du 26 au 30 Septembre. Un second groupement constitué aux Grandes-Loges (1re et 2e Compagnies) ne reçut qu'un très petit nombre de prisonniers.

A partir du mois de Novembre 1915, sauf les quatre compagnies restées à Suippes; Bussy-le-Château, Camps de la Noblette et de l'Hermitage, le reste du régiment fut ramené au sud de Châlons, le P. C. du Lieutenant - Colonel à la Ferme-Notre-Dame près de Chéniers et les compagnies furent employées à des travaux forestiers dans les bois de pins, pour la coupe de poteaux et de rondins, la confection dé fascines et de gabions. Le 3e Bataillon fut également employé à des travaux de terrassement au camp de Mailly.

Dans l'intervalle, entre le 1er Novembre 1915 et le 25 Janvier 1916, le régiment avait fait, par petits paquets échelonnés, avec sept régiments territoriaux de campagne du 6e Corps et ensuite avec quatre de la 100e Division territoriale, l'échange de tous ses territoriaux, jusqu'à la classe 1893 incluse, contre un nombre égal de réservistes territoriaux.
Ces échanges, qui portèrent sur 2.300 hommes environ, modifièrent complètement le régiment qui se trouva considérablement vieilli, d'une part, mais, d'autre part composé en majeure partie désormais d'hommes ayant appartenu à des régiments territoriaux, de campagne et qui avaient combattu.
Sa composition, au point de vue recrutement, fut également complètement modifiée, puisqu'au lieu d'être limitée comme auparavant à la 18e région, elle s'étendit sur 18 régions territoriales et 67 départements.
C'est dans cette situation que le surprit son affectation à la place du Havre.

Le 137e Régiment territorial, aux étapes de la IVe Armée, se trouvait sur le point d'être touché par la Décision Ministérielle 19.566 1/11 du 24 Décembre 1915 transformant ces régiments en bataillons d'étapes détachés et supprimant, par suite, l'Etat -Major et la compagnie hors-rang du régiment, des propositions avaient été établies pour cette transformation et l'affectation nouvelle à donner aux officiers rendus disponibles, lorsque fut communiquée, par le Général D. E. S. à Châlons une note 18.555 du 31 Janvier 1916 du G. Q. G. (1er Bureau) prescrivant cette transformation générale, mais formulant une réserve spéciale à la IVe Armée seulement, par laquelle l'Etat -Major et la Compagnie hors rang du seul 137e Régiment Territorial n'étaient pas supprimés.

A la date du 3 Février 1916, une lettre N. 1576 du Général commandant en Chef, adressée simultanément au Général- commandant la IVe Armée et au Général commandant la 3e région commençait ainsi :
« J'ai décidé que le 222e Territorial, actuellement affecté à la place du Havre et le 137e Territorial employé au Service des Etapes permuteront entr'eux. »

L'ordre prescrivait ensuite que le 137e Territorial passerait au 222e Territorial tout l'excédent d'effectif qu'il avait sur celui-ci, de manière à arriver au Havre avec l'effectif qu'avait le 222e Territorial dans cette place.
Le 137e Territorial qui avait jusque là, par des renforts espacés reçus de son dépôt ou de la 18e région, maintenu son effectif à près de 3.000 hommes, eut à verser au 222e Territorial 10 officiers et 703 hommes et arriva au Havre avec un effectif d'environ 2.150 hommes.

La relève s'opéra successivement par bataillon, au fur et à mesure de l'arrivée des bataillons du 222e Territorial et en relevant d'abord les bataillons du 137e Territorial cantonnés au sud de Châlons et en terminant par celui cantonné au nord de cette ville. Le passage d'hommes,

d'attelages et voitures se fit chaque fois dans les 24 heures et les arrivées successives au Havre eurent lieu :
Le 19 Février pour l'E. -M., la C.H.R. et le 3e bataillon;
Le 26 Février pour le 1er bataillon;
Le 6 Mars pour le 2e bataillon.

A cette dernière date, le régiment était ainsi réparti
C.H.R. à Harfleur même ;
1er Bataillon, Cantonnements voisins d'Harfleur, (Ferme Harquebon, Huilerie Desauvager, Ferme d'Epaville, Village de Gonfreville -Lorcher);
2 e Bataillon, Cantonnements à Montivilliers et Octeville;
3e Bataillon, Le Havre, Caserne Eblé, Cinéma Gaumont.

A partir de cette époque, la relève devait se faire tous les deux mois, pour le bataillon du Havre, par mouvements de tiroir, alternativement avec Harfleur et Montivilliers.
Le service du régiment consistait, dans ses grandes lignes :
En gardes de la Place, des bassins et du port.
En gardes des issues au moyen de postes de barrage allant de.la mer à la Seine, en demi-cercle autour de l'agglomération Havraise.
Garde et protection éventuelle des grandes usines Schneider, Harfleur et le Hoc (135 hommes de garde par jour).
Garde de l'usine Bassot.
Entretien d'effectifs permanents en cas d'alerte et d'attaque par mer ou par engins aériens, pour fournir des groupes de combat de 80 hommes et des groupes de travailleurs. C'était le rôle purement militaire.

A partir du 18 Juin, la répartition du régiment fut modifiée deux bataillons occupèrent le Havre et un seul bataillon Harfleur, environs, Montivilliers et Octeville. La relève des bataillons s'opéra toujours tous les deux mois, mais en relevant successivement les bataillons du Havre, chacun venant passer deux mois à Railleur-
Montivilliers.
En réalité, le régiment conservait ainsi l'activité de la vie de campagne, toujours cantonné et non caserné même quand il était abrité sous les toits des casernes du Havre qui ne constituaient, pour lui, qu'un cantonnement, n'ayant ni le couchage ni l'ameublement du temps de paix.

Le service de garde, prolongé souvent pendant deux, trois, quatre jours consécutifs en raison de la pauvreté des effectifs, fut très pénible pour les hommes qui, plusieurs fois, regrettèrent leur service, si dur qu'il fut, aux étapes de la IVe Armée, en raison aussi de la réduction de la nourriture par rapport à celle du front. Enfin, la dispersion des cantonnements obligeait quelquefois à faire des marches de dix à douze kilomètres pour prendre la garde dans certains postes.

A partir du I" Juillet, une compagnie fut employée à l'escorte, sur les chantiers du port du Havre, des prisonniers de guerre du camp des Abattoirs, service des plus pénible de jour et de nuit, qui fut réduit, pour ce fait, à une durée d'un mois.
L'effectif de cette compagnie dut être progressivement renforcé à 225, puis à 263 hommes, c'est à-dire jusqu'à l'effectif réel de deux compagnies.
En même temps, le régiment devait organiser des sections de mitrailleuses, qu'il ne comportait pas jusque là, destinées, d'abord, à défendre aux engins aériens, l'accès du plateau de Gournay

Ancestramil

au-dessus de l'usine Bassot, à défendre l'Usine Schneider, puis, finalement, après la suppression de la section du plateau de Gournay, à former quatre sections de D. C. A. au Havre et deux aux Usines Schneider.

La constitution de ces six sections imposa au régiment un effort assez considérable et réduisit le nombre de ses disponibilités. Les groupes de combat, en cas d'alerte, durent être réduits successivement à 60 puis à 40 hommes.
En effet, l'effectif du régiment, malgré tous les efforts faits pour le maintenir, allait sans cesse en décroissant par les prélèvements opérés, les pertes presque quotidiennes par évacuations, réformes, renvoi des pères de six enfants, sursis, détachements en usines, encore que ces dernières fussent réduites par le fait que le régiment étant considéré comme dépendant des Armées, les hommes ne pouvaient être mis en sursis ou détachés que par décision du Général Commandant en Chef. C'est d'ailleurs grâce à cette restriction que le régiment existe encore, bien que réduit. Si les sursis avaient pus être donnés par les Inspecteurs régionaux des dix-huit régions auxquelles appartiennent ces hommes, il n'en resterait probablement plus rien, à en juger par les tentatives multiples faites par les hommes qui, une fois arrivés dans la région du Havre, ceux croyaient assimiler à ceux présents dans les Dépôts.

Cette diminution constante affecta également le corps d'officiers. Une note N° 23.170 du 28 Janvier 1917 du Général commandant en Chef prescrivit l'affectation à des formations de l'avant de tous les officiers appartenant à la classe 1895 et aux classes plus jeunes.
Ces prescriptions touchèrent sept sous-lieutenants qui furent, il est vrai, remplacés par sept sous-lieutenants évacués pour maladies ou blessures mais dont quatre furent bientôt affectés à de nouveaux emplois.

Par cette mesure, ajoutée au prélèvement fait pour le 222^{e} Territorial, le cadre-officiers des compagnies fut réduit à un commandant de compagnie et un officier et, dans trois compagnies, à un officier unique.
Dans le courant du mois d'Août, 504 agriculteurs de la classe 1890 furent mobilisés à la terre et remplacés par les soins de la VI^{e} Armée, sur l'ordre du Général commandant - en Chef, par même nombre de pères de quatre enfants ou veufs pères de trois enfants. Un mouvement analogue qui eût lieu en octobre, porta sur environ 400 cultivateurs de la classe 1891.
Cette arrivée de 900 hommes retirés des Armées, en grande partie de l'armée territoriale, rajeunit sensiblement la moyenne du régiment.
L'effectif était cependant réduit à environ 1900 hommes pour descendre ensuite à 1750.

Depuis son arrivée au Havre, le régiment, est resté dans une situation indécise- an point de vue de sa dépendance.
Il avait été envoyé cependant clans la place du Havre et mis à la disposition du Contre - Amiral gouverneur pour être employé à la garde, la protection et, éventuellement, la défense de la Place.

Il n'avait rien de régional puisque bientôt ses hommes appartinrent à 18 régions et 86 départements différents.
Cette situation donna lieu à de fréquents malentendus jusqu'au moment où elle sembla définitivement établie et fixée par le feuillet de renseignement de l'Etat -Major de l'Armée N° 25.828 1/11. du 7 Novembre 1917 ainsi conçu :
« *Sur la demande du Général commandant en Chef, le 137^{e} Régiment Territorial d'Infanterie et le 4^{e} Bataillon du 81° R. I. T. seront, à l'avenir, considérés comme appartenant aux Armées.* »

A l'occasion du recensement prescrit pour le 1er Décembre 1917 par la note 24.244 du G. Q. G. du 21 Novembre 1917, le 137e Territorial y est désigné, parmi les formations des Armées, sous le vocable : « Régiment du Havre. »
Du 1er Septembre au 11 Novembre 1918, rien de particulier ayant trait au Régiment qui continue à assurer le service de la place du Havre.

Ci-joint à l'historique, l'Ordre N° 61 du Contre -Amiral gouverneur de la place du Havre.

ORDRE 61

du Contre -Amiral Gouverneur de la Place du Havre du 25 Février 1919.

"Le 137e Régiment d'Infanterie Territoriale est dissous à la date du 20 Février 1919, Mobilisé, comme Régiment d'Etapes il a passé aux Armées l'hiver 1914-1915 et l'année 1915 toute entière. Affecté à l'armée qui a réussi la première offensive de Champagne, il a participé par des travaux incessants de ravitaillements, d'aménagements et d'organisations défensives, rendus particulièrement pénibles par la rigueur de la saison et le feu de l'ennemi. Sur ce terrain, illustré par nos premiers succès dans la guerre de tranchées, le 137e a eu des victimes, tombées tantôt le fusil, tantôt la pioche à la main, à la Redoute de Beauséjour, sur les bords du Maison, à Mesnil-les-Hurlus, à Minaucourt, Souain, le Bois Sabot.
" Honneur leur soit rendu.
" Rappelé au Havre le 19 Février 1916, -pour y renforcer la garnison de défense, le Régiment s'y est fait estimer par son attitude, sa régularité dans le service et son exacte discipline. J'ai eu la fierté, à maintes reprises, de faire rendre les honneurs à son drapeau toujours présent aux prises d'armes et rehaussant ainsi la solennité de la remise des récompenses pour faits de guerre. Au moment où l'emblème de la Patrie quitte la Place du Havre, je le salue avec émotion et respect.
" J'adresse aux Officiers, sous-officiers, caporaux et soldat, les adieux de leurs camarades et de leur chef, soutenus par leur abnégation et leur patriotisme, ils ont mérité l'estime de leurs concitoyens et sont rentrés et rentreront dans leurs foyers la tête haute, fiers du devoir accompli.
Le vaillant chef, le Lieutenant - Colonel **DERRIVE**, qui a remplacé leur premier colonel, le Lieutenant - Colonel **de BRAY**, quitte lui aussi l'armée, après avoir commandé le 24e R. I. T., précédemment dissous. Il a montré, dans le court séjour, qu'il a fait au Havre, les hautes qualités qui m'ont été signalées des Armées par ses chefs du grade le plus élevé, d'une haute conscience, payant de sa personne et sachant inspirer à ses subordonnés le sentiment du devoir dont il était profondément animé, tel il a été jugé au feu, tel il fut ici ; il mérite et il emporte à son départ l'estime et les regrets de toute la garnison. »

HOMMES DE TROUPE DU 137e

tués à l'ennemi

du 2 Août 1914 au 11 Novembre 1918

COURTIAU, Jean-Joseph, caporal-fourrier.
AUDUVIN, Barthélemy.
BANQUET, Martin.
BEAUFILS, Aimé.
CHEVALLIER, Augustin.
DESPOUY, Louis.
TARIS, Pierre.
BOUQUET, Martin.
BREAU, Pierre-Louis

Ancestramil